

Assemblée Générale Annuelle Section 4C

Remarques importantes :

Ce sont mes notes personnelles pour informer les joueurs. Il s'agit aussi d'un rapport tel que moi je l'ai compris. Des fautes ou une mauvaise compréhension sont possibles. Ce rapport ne peut être utilisé comme preuve.

Rapport Annuel

1. L'année passée il y a eu au total 25032 participants. C'est 1169 de plus qu'en 2015.
2. L'examen de moniteur agility aura lieu le 1/04/2017 à Bonheiden.
3. La Coupe et Grand Prix de Belgique agility seront organisés les 27/28.05 par la SRSB en collaboration avec le club KKK. Les juges seront Van Eester Jozef, Jean-Pierre Verbesselt et Ludo Peeters. La réserve est René Geens maar il ne serait pas libre pendant ce week end.
4. Les différents gagnants du Grand Prix, Coupe de Belgique, CM, EO,EO juniors et CM bergers belges sont mis à l'honneur. Les prix des différents challenges sont remis.

Nouvelles Propositions

1. Parce que la table ne sera plus utilisée en concours, elle sera également supprimée lors du Brevet à partir du 1/04/2017. En même temps, la forme actuelle en 8 sera modifiée au profit de parcours « type » qui seront portés à connaissance à l'avance. Ainsi les candidats au brevet pourront s'y préparer. Il y aura 2 barres l'une sous l'autre aussi bien au premier qu'au dernier saut. Cette proposition a été **acceptée** par vote à main levée
2. La limitation selon laquelle un club ne peut organiser maximum que 2 concours officiels par an tombe. Il est toutefois demandé de tenir compte des clubs qui n'organisent qu'un concours et ne pas bloquer tous les juges le même jour. La réunion propose que pas trop de clubs organisent plus de 2 concours et que cela soit testé en 2018. Cette proposition a été **acceptée** par vote à main levée.
3. On demande de simplifier le passage du grade 1 au grade 2. La réunion était partagée sur ce point :
 - a. Pas changer
 - b. Seulement 3 parcours agility sans fautes mais plus de jumpings
 - c. Aussi bien pour l'agility que le jumping 1 parcours sans fautes et 2 parcours avec maximum 5 points (1 faute ou 5 secondes de dépassement de temps).

Après un vote secret, **l'option c a été choisie**. Etant donné que ce point fait partie du règlement agility, il doit encore être approuvé par l'URCSH. Cette adaptation ne sera donc d'application qu'à partir du 1/04/2018. (1/04/2017 en essai)

4. Simplifier le passage du grade 2 au grade 3. Cette proposition a été **refusée** après vote à main levée.

5. Pour le Grand Prix et la Coupe de Belgique, 6 concours de sélection seront prévus et les 5 meilleurs résultats entrent en compte. Ceci afin d'éviter que les joueurs qui font beaucoup de concours et surtout les concours limités aient plus de chances. La réunion était partagée. Il a été décidé de ne **rien changer** après réunion à vote secret.
6. Limiter l'utilisation des carnets de travail aux résultats significatifs, comme les changements de grade (signatures). Certains clubs craignent que les concours vont vite se vider ce qui sera négatif pour l'ambiance. Il a été proposé que, si c'est la raison pour garder les joueurs jusqu'à la fin du concours, on peut continuer à rendre obligatoire le fait de donner son carnet de travail le matin mais sans devoir y coller les étiquettes (ce qui prend des heures à l'organisation) et ne les rendre qu'après la remise des prix. Après un vote secret il a été accordé que seuls les résultats significatifs soient repris dans le carnet de travail. Toutefois, cela ne peut pas être décidé uniquement par la section, **cette proposition sera donc présentée à l'A.d.D et l'URCSH.**
7. Le prix d'inscription qui passe de 9 à 10eur a été **accepté** par vote secret. En application à partir du 1/04/2017.

DIVERS

1. Les juges et la section n'ont pas réellement donné suite à la proposition de l'année passée d'avoir des mesures du terrain de 20 m sur 40m minimum. Il a été décidé que les juges feront un bilan sur tous les concours (mesure des rings).
2. Il est demandé aux clubs, lors des brevets, de prévoir une table sur un endroit calme où les chiens peuvent être toisés. Seuls les juges belges peuvent toiser les chiens. Il apparait de la réunion que le règlement pour retoiser les chiens n'est pas mis en application. La section va y retravailler.
3. A partir de la saison prochaine (1/04/2017), les juniors et cadets peuvent courir avec maximum 3 chiens.
4. Il est demandé aux joueurs, lorsqu'ils font une annulation, de ne pas la faire trop près du concours s'ils savent depuis plus longtemps qu'ils veulent annuler. Les clubs sont obligés de rembourser le prix d'inscription lors d'une annulation si elle arrive au moins 3 semaines avant le concours. Après, le joueur ne pourra être remboursé que sur présentation d'une attestation (médecin, vétérinaire). On trouve que les joueurs avec des chiens en grades 3 utilisent à mauvais escient le fait qu'un club ne peut refuser leur inscription pour les sélections CM mais qui annulent plus tard parce qu'ils n'ont plus de chances pour le CM. La section demande aux clubs de faire une liste de ces cas et les donner à la section.
5. Le nouveau pneu pourra être utilisé à partir du 1/04/2017 sur les concours pour tous les grades. Etant donné que la FCI autorise encore pour 5 ans le pneu avec cadre complet, cet obstacle restera également valable en Belgique pour ce laps de temps. On a remarqué que le passage au nouveau pneu ne cause pas vraiment de difficultés aux chiens. Au contraire il est étrange pour les chiens de repasser à l'ancien pneu, une fois habitués au nouveau.
6. Le juge doit avoir à sa disposition sur le concours au moins 14 sauts par ring.
7. Sur une sélection CM, il faut prévoir une pause après la reconnaissance des grades 3 pour que les joueurs qui commencent aient le même temps que les autres pour préparer leurs chiens.
8. La saison prochaine (2018), tous les concours seront décalés d'une semaine. Cela se passe tous les 7 ans pour garder le calendrier équilibré.
9. Il y a lors de la réunion beaucoup de questions relatives au programme d'inscription Smarter Agility. Tout le monde est d'accord que c'est un bon instrument et qu'il permet d'alléger le travail des clubs et des joueurs. Tous les éloges vont à l'inventeur et programmeur KM mais

certaines pensent qu'il n'est pas sain qu'un aspect aussi important de notre monde d'agilityistes soit dans les mains d'une seule personne privée. La question a également été posée à la section si elle était d'accord avec les modifications apportées. Beaucoup de clubs se sont sentis mis face au fait accompli. Il a bien été précisé que l'utilisation est toujours possible sans paiement pour un accès premium mais certaines informations aux joueurs ne devraient pas être limitées. Les gens veulent parler de la notification « paiement après confirmation » et « concours complet ». Il a été également proposé que l'inscription à 7h précise n'ait plus vraiment de sens. Il n'y a plus vraiment de lien entre l'acceptation à un concours et la milliseconde à laquelle le participant pousse sur le bouton « envoyer ». La section comprend ces préoccupations et trouve la contribution des clubs par concours aussi un peu excessive. De toute façon, pour le moment il n'y a pas d'alternative à cet excellent instrument.

10. Il apparaît que les clubs ont tendance à accepter les joueurs avec moins de chiens à leurs concours limités. Ainsi, plus de joueurs peuvent participer. La conséquence est que de plus en plus souvent le 3eme chien est refusé. En outre les nouveaux (pas connus) joueurs sont moins acceptés aux concours. Ce problème n'a pas vraiment de solution car selon le règlement, le club peut refuser des joueurs sans justification.

ELECTION DES MEMBRES DE LA SECTION

Ont présenté leur candidature comme membre de la section :

- Andy De Groote
- Alain Mairy
- Jean-Pierre Verbesselt

Le vote pour ces 3 candidatures ainsi que les candidats rééligibles Wilfried Claes et Michel Liekens est fait à vote secret.

La nouvelle section 4C est composée de :

- Wilfried Claes
- Michel Liekens
- Alain Mairy